

Mme JULIEN Solange



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 novembre 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL -

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de

procédure civile

Loi n°2016-1547du

28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 mars 2018, **Madame Solange Adrienne JULIEN**, en son vivant Retraitée, demeurant à GORDES (84220) Les Bouilladoires. Née à CAVAILLON (84300), le 4 janvier 1932. Veuve de Monsieur Gilbert Francis BELLET et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 17 juillet 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LERSY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 12 novembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LERSY, notaire à GORDES (84220) rue des Clastres, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.



Ecrit par Echo du Mardi le 18 novembre 2021

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession
3952409

Publié le